

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 20 septembre 2017

Présents : Claude Vignon, Giovanni Cadeddu, Andrée Séquier, Gilles Breton, Laurent Benoit, Virginie Dal-Pra, Lionel Dusserre, Jean-Yves Wiss, Jean Vignon et Jean-Christophe Dye, Philippe Desfeux

Délibérations du conseil

→ Le Maire rappelle que l'auberge de Roybon est un bâtiment appartenant aux communes de St Julien et St Martin. La maintenance est gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Roybon composé d'élus des deux communes dont il manque 2 suppléants de St Martin. Lionel Dusserre et Philippe Desfeux rempliront ces fonctions.

Voté à l'unanimité.

→ Inscriptions des nouveaux conseillers dans les différentes commissions communales. Cf annexe.

Voté à l'unanimité.

→ Inscriptions des nouveaux élus pour diverses missions ou aux groupes de travail :

- Centre Communal d'Action Social : Jean Vignon
- Commission d'appel d'offres : Jean-Yves Wiss et Philippes Desfeux en titulaires et Jean-Christophe Dye en suppléant
- Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme : Jean Vignon en suppléant
- Délégué Sécurité Routière : Laurent Benoit
- Référent Ambroisie : Gilles Breton
- Référent Mémoire de la Drôme : Jean-Yves Wiss en suppléant

Voté à l'unanimité.

→ Révision du Plan Communal de Sauvegarde avec ajout de

- Gwladys Jourdan au secrétariat
- Philippe Desfeux, Jean-Christophe Dye et Jean Vignon à la logistique
- Jean-Yves Wiss pour la vie économique
- Giovanni Cadeddu pour la population
- Jean-Yves Wiss pour les relations publiques

Voté à l'unanimité.

→ Vote de la convention de viabilité hivernale : accord avec le Département de la Drôme pour le déneigement.

Voté à l'unanimité.

→ Inscription des coupes de bois pour l'année 2018 : Parcelles 22 en vente publique, parcelles 48 et 51 en délivrance.

Voté à l'unanimité.

→ Modification statutaire de la CCRV et évolution des compétence intercommunautaires :

Pour être en conformité avec la loi NOTRe (2015) et continuer de bénéficier des aides allouées au territoire, les communautés de communes doivent exercer 9 compétences à compter du 1^{er} janvier 2018. Le transfert de la compétence « Aménagement de l'espace communautaire » ayant été refusée par les communes, il convient de voter le transfert des compétences « création et gestion de maisons de services au public » et « politique de la ville ».

Voté à l'unanimité.

→ Location de l'appartement communal de l'immeuble La Falaise à Monsieur Espi et Madame Tarin.

Voté à l'unanimité.

→ Attribution du marché de fourniture et de pose du Terrain Multisports attribué à la société SAE Tennis d'Aquitaine pour un montant de 30 300€ HT.

Voté à l'unanimité.

→ Compte tenu des travaux effectués dans la salle de réunion, il convient de fixer un tarif de location pour les réservations liées à une activité lucrative payante ou commerciale :

- ½ journée : 15€
- Journée : 20€
- Weekend : 50€

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Le plancher du local communal occupé par le commerce La Saponaire est en mauvais état et nécessiterait un traitement. Le montant des travaux s'élèverait à 770€. L'ensemble du conseil approuve cette décision.

Informations au conseil

→ La crèche des Vercoquins prévoit de faire des travaux pour aménager une aire de jeux dans la cour extérieure. Le dossier de demande de subvention est présenté au conseil.

→ Le Maire informe le conseil qu'il a relancé la vente du terrain de la station essence auprès de la CCRV.

Tour de table

Jean-Christophe Dye n'a toujours pas eu l'occasion de rencontrer les institutrices de l'école dans le cadre du projet numérique et fera son possible pour y remédier.

Giovanni Caddedu informe le conseil que l'association Pieux de Lyon organise un séjour pour les jeunes au Moulin à la Toussaint (du 30/10 au 2/11) et souhaiterait qu'on leur donne une mission comme leur dernière venue, du type ramassage des feuilles mortes.

Andrée Séquier rappelle que la cantine de l'école de Saint-Martin accueille un repas intergénérationnel le mardi 3 octobre dans le cadre de la semaine bleue.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 26 octobre 2017 à 20h30.

Secrétaire de séance : Virginie Dal Pra